

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
UNIVERSITE DE N'DJAMENA

CENTRE NATIONAL D'APPUI A LA RECHERCHE
Service de Collecte, de Conservation et de Valorisation des Collections Paléontologiques
B.P 1228 N'Djaména Tel : 235 52 25 15
AUTORISATION D'EXPORTER DES FOSSILES n°14/2001
(matériel scientifique sans valeur marchande)

Destinataire : Monsieur le Professeur Michel BRUNET
Laboratoire de Paléontologie
40, avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers, France

Le Directeur du CNAR et le Recteur de l'Université de N'Djaména autorisent l'exportation des fossiles suivants :

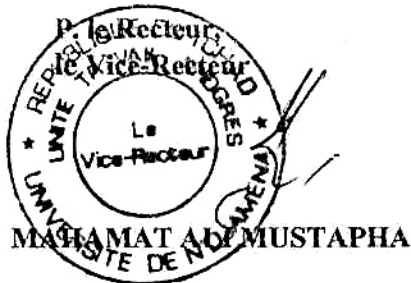
- 1 Crâne carnivore indet . TM 254 – 01 – 60
- 1 Mandibule carnivore indet TM 90 –01 –113
- 5 Bouteilles remplies de sédiments inférieurs à 0,8 mm.
- 1 Boîte de restes dentaires de poissons de TM 266.
- 1 Boîte de débris d'os et pièces pour taphonomie de TM 266.
- 1 Boîte de débris d'os et pièces pour taphonomie de TM 90.
- 1 Boîte de débris d'os, dents de poissons et de rongeurs de TM160
- 1 Tube de restes dentaires de poissons de TM 90.

Ce matériel scientifique, qui relève du Patrimoine National de l'ETAT TCHADIEN, est sans valeur marchande et est exporté sous la responsabilité de l'Université de Poitiers, conformément à l'Article 3 de la Convention en vigueur.

Il est acheminé en France sous le couvert de Monsieur Laurent VIRIOT, Maître de conférences à L'université de Poitiers.

Les bouteilles de sédiments et les pièces pour taphonomie sont exportées à titre définitif.

Fait à N'Djaména , en quatre exemplaires, le 26 décembre 2001



Reçu conforme
Pour l'Université de Poitiers
Michel BRUNET, Professeur